



Les relations contractuelles entre locationdevoiture.fr, le prestataire et la société de location de voitures sur place

ou

Quelles conditions générales de vente s'appliquent pour moi ?

Lorsque l'on veut élucider la question des conditions contractuelles applicables dans le cas de la réservation d'une voiture de location, on est rapidement totalement dérouté par la multitude des conditions générales et des contrats existants. Pour commencer, il y a le contrat entre le client et locationdevoiture.fr, puis le contrat entre le client et le prestataire, et pour finir le contrat de location de voiture entre le client et la société de location sur place. Il convient de clarifier cette situation complexe.

Le contrat entre le client et locationdevoiture.fr :

locationdevoiture.fr a pour mission de comparer plusieurs prestataires afin de trouver l'offre la plus avantageuse pour le client. Ensuite, locationdevoiture.fr met le client en relation avec le prestataire proposant la voiture de location souhaitée aux conditions définies. Par conséquent, les relations contractuelles entre le client et locationdevoiture.fr se limitent à la mise en relation avec le prestataire, conformément aux dispositions du contrat. locationdevoiture.fr n'est donc pas un prestataire indépendant ni une société de location possédant sa propre flotte. Pour cette raison, les Conditions Générales de Vente de locationdevoiture.fr s'appliquent à la mise en relation avec le prestataire.

Le contrat entre le client et le prestataire :

Les conditions suivantes s'appliquent aux prestataires *AutoEurope, CarDelMar, DriveFTI, easyCar, HolidayAutos, Holiday Cars et Sunny Cars* : Dès que le client a réservé sa voiture, il entre dans une relation contractuelle avec le prestataire. Le contrat en question règle les prestations allant de pair avec la réservation de la voiture de location : La voiture est-elle assurée tous risques ? L'assurance tous risques comprend-elle une franchise, si oui, quel est son montant ? Ce sont les questions réglées dans le contrat entre le client et le prestataire. Le contrat est conclu au moyen de l'émission du voucher (bon de réservation de la voiture de location) par le prestataire. Ce voucher décrit dans le détail les prestations et conditions applicables à la réservation. C'est locationdevoiture.fr qui transmettra le voucher au client. Dans certains cas, c'est le prestataire lui-même qui enverra le voucher. Par conséquent, les Conditions Générales de Vente du prestataire s'appliquent au contrat conclu entre le client et le prestataire concerné.

Avec *Avis*, vous avez réservé via locationdevoiture.fr. Vous signerez un contrat seulement sur place. Vous avez en outre accepté lors de votre réservation les Conditions Générales et de Location d'*Avis*.



Le contrat entre le client et la société de location de voitures sur place :

Les conditions suivantes s'appliquent aux prestataires *AutoEurope*, *CarDelMar*, *DriveFTI*, *easyCar*, *HolidayAutos*, *Holiday Cars* et *Sunny Cars* : Étant donné que ces sociétés ne possèdent pas de flotte propre, elles agissent en qualité d'intermédiaires. Elles mettent le client en relation avec la société de location de voiture sur place. Ainsi, le client, une fois arrivé sur place, conclura un autre contrat avec la société de location de voiture ; ce contrat fixe les dispositions locales concernant la location de la voiture. Il se peut que dans ce contexte, il y ait des différences entre le contrat en question et le prestataire en France. Ce cas se présente surtout si la société de location de voitures sur place prévoit une franchise pour les assurances tous risques ou les assurances contre le vol, alors que le contrat conclu avec le prestataire prévoyait une offre sans franchise. Ceci signifie tout simplement que les cas non couverts par la société de location sur place seront pris en charge par le prestataire. Alors que vous êtes lié par le contrat avec la société de location sur place, et qu'en cas de sinistre, vous devrez payer la franchise à la société de location, le prestataire est lié par le contrat avec vous, et il vous remboursera la franchise. Dans la pratique, cela signifie que dans le cas d'un accident, la franchise sera payée sur place, mais elle vous sera remboursée par le prestataire en France.

En d'autres termes : Toutes les conditions contractuelles convenues entre vous et le prestataire en France s'appliqueront, même si les termes du contrat et des Conditions Générales de Vente de la société de location sur place divergent.

Concernant *Avis*, les Conditions Générales et de Location, que vous avez acceptées, sont identiques à celles sur place.

En résumé :

- Le client est en droit d'attendre de la part de locationdevoiture.fr une mise en relation avec le prestataire conformément aux dispositions contractuelles.
- Le client est en droit d'attendre de la part du prestataire une mise en relation avec la société de location de voitures sur place conformément aux dispositions contractuelles, et le respect des conditions contractuelles indiquées dans le voucher de location.
- Le contrat de location proprement dit sera conclu par le client sur place, et ce sont les conditions locales qui s'appliqueront à ce contrat. Toutes les prestations non définies dans ce contrat mais définies dans le contrat conclu avec le prestataire seront couvertes par le prestataire en France.

SilverTours GmbH, version novembre 2010

Adresse

SilverTours GmbH
Karlsruher Str. 3
79108 Fribourg

Société

Directeur général: Christian Mahnke
Tribunal d'instance de Fribourg: HRB 7144
Numéro de TVA: DE228971672

Téléphone

France: 0 800 733 333
Etranger: +33 1 73 79 33 33
Fax: 01 73 79 33 35

E-Mail

info@locationdevoiture.fr

Coor. bancaires

CIC Banque
RIB: 30087 33085
00020008201 Clé RIB 80